



Madame, Monsieur,

Vous êtes candidate ou candidat aux élections législatives.

Nos organisations syndicales départementales de retraité-e-s CGT, FSU et Solidaires souhaitent à l'occasion de ce scrutin vous rappeler leurs revendications légitimes et mieux connaître les propositions que vous formulez dans les différents domaines que nous abordons ci-dessous. Nous transmettrons vos réponses à nos adhérents et sympathisants.

Pouvoir d'achat

Les revenus des retraités « décrochent » de ceux des salariés du fait de la désindexation des pensions par rapport aux salaires mise en place en 1987. C'est ainsi que plus d'un million de retraités sont en dessous du seuil de pauvreté et que trois retraités sur dix perçoivent une pension de droit direct inférieure à 1 000 euros bruts mensuels.

- **Question 1** : Êtes-vous favorable à un retour à l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen ?

Le Code de la Sécurité sociale (articles L.161-23-1 et L161-25) prévoit l'indexation annuelle des pensions sur l'indice INSEE de l'inflation. Pourtant, depuis 2013, cela n'a pas été le cas, avec des gels ou des sous-revalorisations. Sur cette période, les retraités ont perdu près d'un mois de pension sur une année.

Santé

Les retraités sont inquiets de la situation du système de santé et en particulier de celle de l'hôpital public : manque d'effectifs, manque de matériels, manque de masques... Il est apparu que, malgré des milliards versés notamment aux laboratoires, le pays est totalement dépendant de firmes étrangères pour se fournir en biens indispensables. Le nombre de lits supprimés depuis le début du quinquennat se monte à 17 600.

De ce fait, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) indique que le niveau relatif des pensions par rapport au revenu d'activité va continuer à se dégrader. La pension moyenne brute (1 140 € pour les femmes et 1 920 € pour les hommes) va continuer à diminuer pour atteindre 32 % du salaire brut en 2070.

- **Question 2** : Êtes-vous prêts à prendre des mesures pour un rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2014 et pour éviter que cette dégradation programmée se poursuive ?

Alors que le candidat Macron de 2017 avait promis aux retraités le maintien de leur pouvoir d'achat, la CSG des retraités a été augmentée de 1,7 point le 1^{er} janvier 2018, soit une hausse de son montant de près de 25 %.

- **Question 3** : Êtes-vous favorable à l'annulation de la hausse de la CSG ? Êtes-vous favorable au financement de l'assurance maladie par les cotisations sociales ?

Cette situation fragilise tout le système de santé du pays : fermetures d'hôpitaux, fermetures de maternités, fermetures de services, etc. Tout ceci engendre des déserts médicaux et industriels sur l'ensemble du territoire.

- **Question 4** : Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer le système de santé hospitalier, le faire fonctionner correctement (création de lits, embauches, etc.) et remédier aux déserts médicaux ?

EHPAD et services d'aide à domicile

Comme de récents scandales l'ont révélé et comme le rapport IGAS-IGF le confirme, la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est très grave dans de nombreux établissements. Afin de faire des économies, il a même été suggéré un moratoire sur la création de nouveaux EHPAD publics. Une loi traitant du « grand âge » devait sortir, mais n'a pas été publiée. La situation des services d'aide à domicile n'est pas meilleure : manque de personnel, manque de qualification et manque d'intérêt pour ces professions insuffisamment valorisées. Il est scandaleux que

des groupes privés s'enrichissent sur le dos des seniors. La perte d'autonomie des personnes âgées est d'abord un problème de santé et justifierait donc la création d'un service public financé par l'assurance maladie et non d'une 5^e branche financée par l'impôt.

- **Question 5** : Êtes-vous favorable à la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par l'assurance-maladie ? Quelles mesures préconisez-vous pour l'embauche et la formation de personnels qualifiés (Ehpad et services à domicile) en nombre suffisant ?

Services publics

De nombreux services publics sont fermés, réorganisés sur le territoire depuis plusieurs années, entraînant notamment de nombreux retraités dans des difficultés croissantes afin de répondre à leurs besoins. L'accélération du tout numérique au détriment de la proximité et de la

présence de salariés de service public formés, accélère ce processus.

- **Question 6** : Êtes-vous favorable à la remise en place de services publics de proximité répondant aux besoins de nos concitoyens et plus particulièrement de ceux des retraités ?

Écoute

Alors qu'ils représentent 17,8 millions de citoyens, les retraités et personnes âgées ne disposent d'aucun interlocuteur de pleine compétence quant à leurs problèmes et

difficultés puisqu'il n'y a plus de ministère dédié aux retraités et personnes âgées.

- **Question 7** : Êtes-vous favorable à la création d'un tel ministère ?

- **Question 8** : Quelles sont vos propositions sur l'avenir du système des retraites ?

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, de l'attention que vous voudrez bien porter à notre courrier et de vos réponses de nature à mieux informer les retraité-e-s sur les sujets qui les préoccupent. Pouvez-vous préciser sous quelle étiquette politique vous vous présentez à l'élection ?

Veillez agréer l'expression de nos sentiments respectueux et républicains

Aurélia Soler, Pierre Ferrand / CGT
Marie-Claude Giraudon, Joël Silly / FSU
Jacky Maillard / Solidaires